

**MAIRIE DE THERVAY  
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DELIBERATION N° 2023-04-13**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

**Secrétaire de séance** : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

**OBJET : vente du bâtiment de l'épicerie**

Le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé la mise en vente du bâtiment de l'épicerie par délibération 2021-10-06 du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier la vente du bâtiment à l'Agence GR2SA2 de Lons le Saunier, représentée par Mme Angélique MENETRIER par mandat sans exclusivité. Il est noté que les honoraires de l'Agence d'un montant de 5.000 euros sont à la charge de la Commune.

Le conseil municipal charge le Maire de toutes les démarches nécessaires, l'autorisant à signer tout document afférent à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Stéphane ECARNOT

